

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Gestion et développement des organisations et des services sportifs et de loisirs

- Centre universitaire Jean-François Champollion – CUFR, Université Toulouse III - Paul Sabatier – UPS (déposant)

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Risques, organisations, santé

Établissement déposant : Centre universitaire Jean-François Champollion – CUFR, Université Toulouse III - Paul Sabatier - UPS

Établissement(s) cohabilité(s) :

La licence professionnelle (LP) avec deux parcours sur deux sites *Ingénierie du développement touristique par les loisirs sportifs* (Millau) et *Gestion et encadrement des sports d'aventure* (Rodez) forme des professionnels du loisir de pleine nature en lien avec les demandes du secteur touristique local. Un projet tuteuré, un stage de douze semaines, de nombreux professionnels présents dans la formation et des partenariats avec des structures touristiques permettent une professionnalisation de la formation. Les métiers préparés sont bien identifiés dans une approche de technicien-conseil.

Avis du comité d'experts

Les compétences attendues sont plutôt d'un niveau master (par exemple « structurer une politique territoriale de développement touristique », « conduire un diagnostic territorial ») et, compte tenu de leur importante diversité, ne peuvent en tout cas être réellement acquises en un an de formation. L'intitulé du parcours ingénierie n'est pas conforme au niveau d'une LP. L'unité d'enseignement initiale (UE 0) est une bonne initiative pour fixer les bases communes, compte tenu des différentes origines des étudiants.

L'équipe pédagogique est motivée et a conscience des difficultés rencontrées par la licence professionnelle. De nombreux professionnels interviennent, les étudiants n'ont aucun problème à trouver des stages. Les deux parcours sont bien positionnés dans leur territoire (base touristique départementale à Rodez, lien avec l'Unité de formation et de recherche (UFR) STAPS (Sciences et techniques des activités physiques et sportives), partenariat avec le Centre national des arts et métiers (CNAM), la ville et les structures privées à Millau). On peut regretter toutefois l'absence d'enseignant-chercheur titulaire dans l'équipe pédagogique même si la culture scientifique est bien présente dans la formation.

L'existence de deux parcours, plus justifiée par les différences institutionnelles et géographiques que par le réel contenu de formation, pose problème d'autant plus que les effectifs sont faibles (sept en formation initiale et six en formation continue sans que la répartition par site ne soit détaillée), que le nombre de diplômés est encore plus faible (10 sur 13), que l'insertion professionnelle est très insuffisante à la sortie (sur trois répondants, deux sont en recherche d'emploi et les étudiants sortants ne trouvent que des emplois en contrat à durée déterminée (CDD), avec une insertion hors champ professionnel envisagé).

Le conseil de perfectionnement n'apparaît pas réellement opérationnel. Il ne s'est pas réuni à Rodez et s'est réuni une fois sur le site de Millau. Le suivi personnalisé des étudiants est cependant satisfaisant.

Éléments spécifiques

<p>Place de la recherche</p>	<p>Les activités physiques de pleine nature servent de support aux travaux doctoraux et de recherche des laboratoires d'appui, notamment le SOI (Sport, organisation, identité) de Université Toulouse III - Paul Sabatier - UPS.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La place de la professionnalisation est importante. Des partenariats sont conclus avec des structures publiques et privées locales du secteur. De nombreux professionnels interviennent dans</p>

	la formation, les projets tuteurés et le suivi des stages.
Place des projets et stages	Le projet tuteuré (150 h) est déterminé après un appel à projet auprès des partenaires de la formation. Le stage d'une durée de 12 semaines se conclut classiquement par la production d'un mémoire et une soutenance.
Place de l'international	L'international n'est pas un objectif de la licence et il n'y a pas de développement spécifique.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le recrutement est précédé d'un entretien destiné à valider le projet professionnel de l'étudiant. Il n'y a pas de réelle passerelle mais il faut noter une UE0 de mise à niveau, permettant d'homogénéiser les connaissances des étudiants. Un suivi personnalisé est également mis en place.
Modalités d'enseignement et place du numérique	L'existence d'enseignements sur deux sites est permise par des cours communs en visioconférence mais il n'y a pas d'utilisation de l'ENT (Environnement numérique de travail) de Centre universitaire Jean-François Champollion - CUFR. Il est prévu des cours sur la création et la gestion de site.
Evaluation des étudiants	L'évaluation des étudiants se fait classiquement par des oraux, des rapports, de manière collective et individuelle.
Suivi de l'acquisition des compétences	Un rapport est établi par l'étudiant qui traduit ses activités et expériences en compétences. Il existe également un atelier sur le projet professionnel.
Suivi des diplômés	Hormis le dispositif de Centre universitaire Jean-François Champollion - CUFR, il existe un dispositif d'enquête interne à 6 mois mais le taux de réponse est faible.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Il n'existe pas de conseil de perfectionnement à Rodez et celui de Millau est épisodique. Un questionnaire est adressé aux étudiants mais les résultats ne sont pas communiqués.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Le positionnement sur un secteur local porteur.
- La professionnalisation de la formation dans les contenus, les intervenants et les liens avec le secteur.
- Le suivi des étudiants.

Points faibles :

- La faiblesse de l'insertion professionnelle dans le secteur et majoritairement en CDD.
- Les effectifs sur deux sites et l'existence de deux parcours.
- L'affichage des compétences spécifiques acquises dans chaque parcours.

Conclusions :

L'intitulé du parcours Ingénierie du développement touristique par les loisirs sportifs devrait être modifié conformément à la préconisation du Centre national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER) demandant que l'intitulé « ingénierie » soit retiré des dénominations des licences professionnelles. Le parcours pourrait s'appeler par exemple « Management du développement touristique par les loisirs sportifs ».

Il conviendrait de recentrer la licence sur les compétences requises pour les métiers de technicien-conseil dans le domaine des APPN (Activité physique de pleine nature) et de ne plus proposer qu'un seul parcours.

Un conseil de perfectionnement actif permettrait de suivre au mieux les évolutions des demandes sectorielles et favoriser l'insertion professionnelle.

Observations de l'établissement

Fiche Observations

Champ de formation : Risques, Organisations, Santé

Domaine : Sciences Technologie, Santé

Mention évaluée et niveau : Licence professionnelle Gestion et développement des organisations et des services sportifs et de loisirs

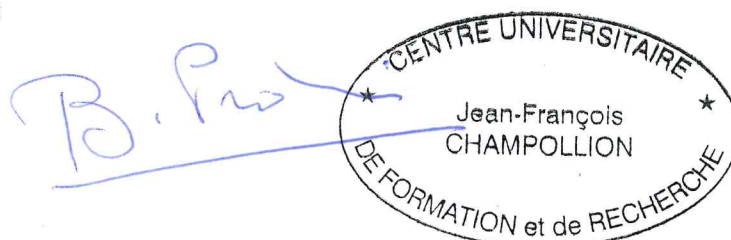
Etablissement : Centre universitaire de Formation et de Recherche Jean-François Champollion

Responsable de la formation : Florence SOULE-BOURNETON

Titre et page concernés	Observations :
Avis comité d'experts (p3) + synthèse (p4) A propos de la dénomination et des compétences	Le conseil de perfectionnement réuni à Millau en juin 2014 avait relevé l'inadéquation entre l'intitulé « ingénierie » et le niveau LP. Dans le cadre de la campagne d'accréditation, il a été convenu de modifier la dénomination du parcours afin d'être en conformité avec la nomenclature des LP tout en précisant les compétences qui s'orienteront davantage vers une logique de technicien conseil en matière de développement touristique des loisirs de nature. Cette démarche est donc en cours et les remarques apportées dans cette évaluation correspondent aux éléments reportés dans la fiche d'intention.
Avis du comité d'expert (p3) à propos du manque d'enseignant chercheur	Le CUFR Champollion a recruté au sein de l'équipe STAPS un enseignant chercheur en sociologie spécialisé sur le tourisme sportif de nature à la rentrée 2014.
Avis du comité d'expert (p3) à propos des 2 parcours	La fiche d'intention déposée pour la campagne d'accréditation souligne la nécessité de ne proposer qu'un seul parcours sur un seul site organisé autour de compétences visant la capacité à aménager, gérer et développer des espaces sportifs de nature.
Synthèse (p4) à propos de l'insertion professionnelle	L'insertion professionnelle s'avère difficile en CDI car le secteur du tourisme sportif recrute principalement en contrat saisonnier ou sur des chargés de mission. Cependant, sur une durée plus longue (3 ans en moyenne), le nombre de CDI augmente. En outre, nous observons une tendance progressive et nouvelle à la création d'entreprise.

Fait à Albi, le 12 mars 2015

Signature et cachet de l'Etablissement :



Signature: B. Prou

Cachet: CENTRE UNIVERSITAIRE
Jean-François
CHAMPOLLION
DE FORMATION et de RECHERCHE